

Image not found or type unknown



Convocation tribunal hors du Département

Par **doudou97**, le **29/10/2014 à 15:51**

Bonjour, rnrnJ'ai un ami qui réside dans les DOM. Il a reçu une convocation pour se présenter au tribunal au mois de novembre [s]en Métropole[s].rnrnIl ne pourra pas s'y rendre.rnrnEn faite, c'est la mère d'un de ses enfants qui réclame une pension alimentaire.rnrnComment procéder (qui contacter, quelles sont les démarches à effectuer, ...) ? rnrnSera t'il tout de même jugé en son absence ? rnrnCordialement.

Par **moisse**, le **29/10/2014 à 16:17**

Bonjour,rnVotre ami peut toujours confier ses intérêts à un avocat.

Par **doudou97**, le **29/10/2014 à 16:47**

d'accord merci.

Par **doudou97**, le **04/11/2014 à 01:19**

Bonsoir, rnJ'ai fait une demande de devis pour un avocat via experadoo et à ce jour il n'a eu aucun retour. rnIl souhaite se faire défendre...rnCordialement.

Par **ravenhs**, le **04/11/2014 à 12:25**

Bonjour, rnrnvous n'êtes pas obligée de passer par ce site. Essayez les pages jaunes en prenant soin de choisir un avocat du ressort du juge aux affaires familiales saisi. rnrnCdt

Par **doudou97**, le **04/11/2014 à 12:46**

merci